



## REUNION CHALLENGE DU 21/10/16 A CHEVIGNY

**PRESENTS** : Benoit Renaut (président / Chevigny) - Didier Belleville (ACR) - Alain Bregand (ACR) - Sylvie Moilleron (St Apo) - Christine Clère (St Apo) - Christine Di Sinno (Ahuy) - Anne-Marie Jeannin (Ahuy) - Chantal Guerillot (St Jean de Losne) - Sophie Michaud (St Jean de Losne) - Jean-Jaques Michaut (Resp classements) - Frédéric Bonnemain (Pdt CDCHS) - Alain Vourc'h (Sennecey) - Daniel Mattioli (secrétaire).

**EXCUSES** : Marsannay - Fontaine - Bretigny

### Intervention de Frédéric Bonnemain :

- Bilan sur les challenges soutenus par la CDCHS - S'il n'y a pas de problème au niveau du challenge de l'étoile, le challenge trail voit l'arrêt de l'Alésia trail pour 2017, ce qui n'est pas sans conséquence sur ce challenge. De ce fait, la Crocofolie intègre le challenge trail, tout en restant dans celui de l'étoile. Gros point d'interrogation sur l'avenir de l'Alésia trail.
- Sponsoring de la CDCHS - la participation 2016 de la CDCHS auprès du challenge de l'étoile s'élève à plus de 1500€ (bouteilles de vin, vêtements, coupes etc...).
- Pour l'avenir, F Bonnemain est en négociation avec Décathlon (renouvellement de contrat) ainsi qu'avec d'autres partenaires ou futurs partenaires qui ont souhaité spontanément devenir sponsors, ce qui est plutôt une bonne chose.
- Sur ce dernier point, certains organisateurs du challenge de l'étoile ne souhaitent pas faire apparaître les sponsors de la CDCHS sur leur course. La raison principale étant de ne pas les mettre en concurrence avec leurs propres sponsors, au risque de perdre ces derniers.
- F Bonnemain admet complètement cette position, mais de ce fait il négociera uniquement au nom de la CDCHS et plus au nom du challenge. Malgré tout, F Bonnemain s'engage à continuer de sponsoriser le challenge dans les années à venir, tel qu'il le fait aujourd'hui.
- La CDCHS va sortir le calendrier officiel des courses courant janvier 2017 (sa réalisation sera entièrement faite par la CDCHS et non plus sous traitée).

**IMPORTANT** : Les organisateurs qui souhaitent mettre une publicité de leur course dans le calendrier doivent prendre contact avec F Bonnemain et fournir leur maquette avant le 1er décembre dernier délai. le tarif est inchangé par rapport à 2016.

### COMMUNICATION :

- Comme vous avez pu le constater, le site du challenge a changé. L'hébergeur initial ayant fermé boutique, Jean-Jacques a refait en catastrophe le site sur un autre hébergeur, l'adresse est la suivante : <http://www.challenge-etoile21.com/> (ce n'est plus un blog, mais un site à part entière avec nom de domaine personnalisé). Le nouvel hébergement coûte 60€ par an (pas de pub), la question était de dire si nous pouvions pérenniser ce nouveau site. Tous les organisateurs présents valident ce nouveau site.

- La banderole qui contient l'adresse de l'ancien blog doit être modifiée si c'est possible (Benoit s'en occupe) et peut-être changée pour l'avenir.
- Frédéric Bonnemain propose de réaliser des flammes pour un visuel du challenge.
- Affichage des classements du challenge : l'affichage étant très disparate en fonction des courses, Jean-Jacques propose d'acheter un Roll Up qui passerait de course en course (idem banderole) et servirait de support pour afficher les classements. Prix estimé à environ 130€. Financièrement c'est possible, tout le monde est d'accord.
- Autre proposition de Jean-Jacques : pour les organisateurs qui ne sont pas hostiles à voir apparaître les sponsors du challenge sur leur course. Afin qu'il n'y ait pas conflit avec leurs propres sponsors, il faudrait mettre en place un stand spécifique challenge de l'Etoile. On y trouverait les sponsors du Challenge et l'affichage des classements (à revoir lors de l'AG).
- Information fournie par F Bonnemain, Le Conseil Départemental peut prêter une arche et fournir des flyers, tout ceci gratuitement, mais il faut que chaque organisateur intéressé en fasse la demande.

### **BILAN DES COURSES :**

- En préambule, F Bonnemain évoque un changement majeur qui risque de se produire en 2017. Il est donc important que chacun puisse l'anticiper. Pour des raisons de sécurité, le départ des courses ne devrait plus pouvoir se faire sur la voie publique. Pourquoi le départ ? En fait, il ne faudrait plus qu'il y ait de rassemblement statique sur la voie publique. La course elle-même et l'arrivée ne semblent pas poser de problème. Le départ devra se faire dans un lieu privatif et sécurisé.
- **ACR** : la météo n'a pas favorisé l'évènement (150 coureurs en moins) mais l'épreuve a eu un succès très honorable avec 850 coureurs toutes courses confondues.
- **St Jean de Losne** : très beau temps à peu près le même nombre de coureurs qu'en 2015, mais très probablement pénalisé par l'organisation des interclubs sur le même WE. Pour attirer plus de monde voire des familles, l'organisateur souhaite organiser une marche en parallèle de la course, ce qui peut se faire sans problème (le projet est à l'étude). Il est suggéré à l'organisateur d'organiser une kids running dont le principe a été expliqué par Jean-Jacques et qui d'après lui est extrêmement facile à mettre en œuvre.
- **Sennecey** : beau temps, plus 30 coureurs par rapport à 2015. Nouveau parcours, plus en campagne et 2 tours au lieu de trois précédemment ; bonnes retombées de la part des coureurs sur cette évolution.
- **St Apo** : RAS tout était parfait.
- **Ahuy** : petite baisse des inscriptions sur le 23km, compensée par une augmentation sur le 10km dont le nombre a été limité volontairement à 380 coureurs.

### **CLASSEMENTS JEUNES :**

- Le bilan définitif ne pourra se faire qu'après la dernière course qui se fait après le changement de catégorie. C'est cette particularité qui a entraîné la modification du règlement du challenge, à savoir, faire un classement pour chaque année d'âge dans les catégories jeunes.
- Vu le doublement des podiums, ceux-ci risquent d'être moins remplis, mais au final, il y aura plus de jeunes récompensés, ce qui pourrait les inciter à davantage de participation.
- Autre point positif, pour l'instant il n'y a aucune réclamation sur les classements.

### **BILAN FINANCIER :**

- Les finances se portent bien. Pour 2016, il y a une légère baisse de la redevance de la part des organisateurs, générée par la légère baisse de participation (environ 70€ de manque à gagner).
- Le Conseil Départemental renouvelle sa subvention de 400€.

- Concernant la participation des courses à la soirée, il est demandé à ceux qui préfèrent faire un chèque en lieu et place des lots, de le faire rapidement (120€) - si ce n'est déjà fait.

#### **ORGANISATION DE LA SOIREE DU CHALLENGE :**

- Le rendez-vous pour les invités est fixé à 20h salle du Polygone au parc de la Saussaie à Chevigny St Sauveur.
- Daniel enverra les invitations. Il vous sollicitera pour avoir les adresses mails qui lui manqueront, n'hésitez pas à lui donner l'info rapidement. Il faudra également lui donner, les nom, statut et adresse mail (de préférence) ou postale des personnes (VIP, élus etc...) que vous souhaitez inviter.
- Pour ceux qui aident à la préparation, RdV à 17h dans cette même salle.
- En 2015, la soirée a couté 900€ au challenge, plus 130€ pour un petit casse-croute pour ceux qui ont travaillé à l'installation.
- Benoit va essayer d'avoir une contribution de la part de la municipalité.
- Bastien (le fils de JJ) sera le photographe officiel de la soirée.

#### **MAILS COUREURS :**

- Avant chaque course, Daniel envoie un mail avec la liste de coureurs en sa possession, soit environ 2400 mails. Cette liste a besoin d'être réactualisée, il est donc demandé à chaque organisateur de lui envoyer les mails des participants à leur course.

**Prochain rendez-vous, l'assemblée Générale le vendredi 20 janvier 2017 à 20h au 26 route de Bressey à Chevigny St Sauveur.**

Fin de la réunion 22h45